

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 4

Artikel: Le grand âge
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Grand âge

Dans la jeunesse on a tout, et on est prêt à chaque instant à le donner, parce qu'on voit au-delà plus que tout. Plus tard on n'a que peu et on y tient, parce qu'on sent que ce peu est tout.
Ste-Beuve

Une caractéristique de notre époque vise à valoriser cette période de la vie que d'aucuns désignent parfois sous la notion de « Troisième âge », que nous préférons pour notre part appeler « le Grand âge ». Cette valorisation, dictée par l'évolution constante de notre société découle également d'une plus grande stabilité des constantes humaines individuelles, résultant du recul, vers des âges plus avancés, des attaques de la sénescence. Cette valorisation se manifeste encore par la certitude de plus en plus grande qu'a l'homme âgé de demeurer un membre de la communauté, voire d'y jouer malgré les années un rôle valable au sein d'une économie nationale en expansion.

Cette certitude sera en grande partie raffermie si la personne âgée est assurée de bénéficier d'une sécurité matérielle qu'il est en droit d'attendre de la société au sein de laquelle il entend continuer d'exister. Cette sécurité lui sera accordée sous formes de prestations sociales, d'un logement répondant à ses besoins, de l'intérêt qui lui sera manifesté de part et d'autre, voire encore de la possibilité de s'occuper de façon régulière.

Les années de la vieillesse ont en propre d'être à la fois ardemment escomptées par chacun, parce que l'homme aime la vie, et âprement redoutées parce qu'il n'en aperçoit que trop les embûches et le terme fatal. Et pourtant, il n'est pas certain que chacun soit suffisamment préparé à rencontrer ces risques, et encore moins que chacun connaisse les moyens d'y faire face: ce défaut d'information et de prévision est à l'origine de situations qui prennent au dépourvu les personnes âgées, hommes et femmes, et peuvent être pénibles, voire irréparables.

L'on aborde ainsi un problème psychologique aux dimensions très amples: c'est l'aventure de l'humanité adulte en marche, à la rencontre du troisième âge et aux aguets de ce qui l'attend.

Santé d'abord: voici le spectre de la sénescence, cette dégradation larvée

ou décisive de l'être humain. Elle peut être prévenue. Ses manifestations, qu'elles soient physiques ou intellectuelles, s'annoncent par des symptômes que la médecine gériatrique décèle et combat. Encore faut-il qu'elle soit appelée à intervenir à temps: tel est le sens et la portée apparemment incalculable des consultations gériatriques, dont la coutume, en se répandant jusqu'à devenir systématique, jouera, à l'autre bout de la vie, un rôle aussi essentiel que les consultations consacrées à l'enfance. Ainsi conçue, la prévention provoquera peu à peu, au sein des masses, la vulgarisation des règles de l'hygiène spécialisée et leur orientation progressive vers l'usage d'une diététique valable; elle dépistera chez chacun les organes menacés, défaillants ou surmenés et provoquera, dans tels cas favorables, la rééducation fonctionnelle du patient. Les années tant redoutées, si elles sont abordées avec de telles précautions, peuvent être celles d'un épanouissement heureux de l'individu. Par un singulier paradoxe, cet immense chapitre de la médecine qu'est la gériatrie, fait l'objet d'une discipline qui n'est pas toujours suffisamment répandue et où beaucoup trop reste à faire, elle qui prend à peine pied aujourd'hui dans l'enseignement supérieur.

Dans l'ordre psychologique, les premiers contacts de l'adulte avec la vieillesse et ses déboires peuvent être singulièrement déprimants. A fortiori, le passage brutal d'une vie active à la solitude matérielle et morale ainsi qu'au désœuvrement qu'implique la prise de la retraite, comporte-t-il des risques sur lesquels le médecin s'est déjà penché et qu'il nous proposera de scruter encore.

Pour le travailleur indépendant, le problème ne se pose guère et encore moins pour les grands tenants des professions libérales; mais pour l'appointé et le salarié, face à la prise de la retraite, le spectacle du travailleur qui a un demi siècle de labeur derrière lui, mais qui est resté sain et valide, ne laisse pas que

d'émouvoir. Cet havre de repos, il en a rêvé sa vie durant. Et voici qu'au pied du mur, se sentant encore dans sa pleine forme, il en aperçoit le vide décevant, les ressources diminuées. Le travail l'attire encore, car il l'aime, et il craint l'oisiveté. Mais à l'opposé, que de tentations! L'aspiration à la liberté, le désir de jouir enfin d'un revenu bien mérité, le besoin d'échapper aux servitudes d'un horaire, aux aléas de la hiérarchie, aux inconvénients de la dépendance. Notre homme n'est pas toujours encouragé par son employeur à rester en place, car au sein d'une hiérarchie, la règle de la limite d'âge peut avoir des implications nécessaires et qui en justifient la rigueur souvent cruelle, quoique beaucoup d'employeurs, au contraire, organisent en vue de l'occupation de leurs anciens travailleurs une distribution adéquate de leurs postes de travail. Le cas des administrations publiques est particulier; mais dans le privé, lorsque l'employeur est consentant, le choix entre le travail continué et la retraite dépend de l'intéressé et de lui seul. Son choix fait et hors de ce qui a trait aux heures réduites et aléatoires d'un travail dit autorisé, son sort sera fixé pour jamais. Et voilà un problème psychologique d'importance cruciale: au fil des années, il sera celui de centaines de milliers de travailleurs. Encore faut-il qu'ils en soient conscients.

On retrouve ainsi le redoutable écueil du désœuvrement. Heureux ceux ou celles qui se sont préparés, dès l'âge adulte, à des activités apparemment marginales, telles que le jardinage, le bricolage par la petite mécanique artisanale, le petit commerce, ou par d'autres métiers mineurs; ou encore, s'ils se sont attachés à tel hobby absorbant, comme c'est le cas du collectionneur, par exemple, ou du peintre du dimanche. Ceux-là pourront, le moment venu, s'adonner à ce qui aura été, leur vie durant, un précieux violon d'Ingres: ils n'ont rien à craindre de la retraite dont ils rempliront les creux avec une satisfaction vivifiante.